



COMMUNIQUÉ

Les agriculteurs protègent les espèces en péril grâce à un nouveau programme

Pour diffusion immédiate

Le 5 août 2010

Établi pour l'Association pour l'amélioration des sols et récoltes de l'Ontario

Guelph (Ontario) – Les agriculteurs ont accès à une aide financière pour la réalisation de projets à la ferme visant à protéger les espèces en péril dans le cadre d'un nouveau programme gouvernemental qui vient d'être lancé pour la campagne agricole de 2010.

Le Programme d'encouragement des exploitants agricoles à la protection des espèces en péril (PEEAPEP) offre une aide financière sous forme de partage des coûts aux agriculteurs afin qu'ils adoptent des pratiques de gestion optimale qui contribuent à protéger les espèces en péril et les habitats essentiels situés dans des exploitations agricoles. Cette année, le ministère des Richesses naturelles de l'Ontario a affecté 800 000 \$ à ce programme grâce au Fonds d'intendance des espèces en péril, et le gouvernement du Canada s'est engagé à verser 400 000 \$ dans le cadre de son Programme d'intendance de l'habitat pour les espèces en péril. La prestation du PEEAPEP sera assurée par l'Association pour l'amélioration des sols et récoltes de l'Ontario (AASRO) dans le cadre d'une entente conclue avec la Fédération de l'agriculture de l'Ontario (FAO) qui représente l'Ontario Farm Environmental Coalition.

« Nous sommes ravis d'avoir un nouveau programme qui peut aider les agriculteurs à assumer les coûts associés à la protection des espèces en péril, mentionne Barry Hill, agriculteur et président de l'AASRO. Environ 180 espèces fauniques de l'Ontario sont considérées comme en péril, et les agriculteurs peuvent jouer un rôle important dans la protection de la biodiversité de la province. »

Pour être admissible à une aide financière pouvant atteindre 50 % des coûts approuvés du projet, une entreprise agricole de l'Ontario doit avoir établi un plan agroenvironnemental qui est conforme à la troisième édition du manuel du Plan agro-environnemental et qui a été examiné par des pairs et avoir choisi au moins une pratique de gestion optimale (PGO) dans la liste établie pour le PEEAPEP. Des éléments de cinq catégories de PGO sont admissibles à l'aide financière sous forme de partage des coûts qu'offre le nouveau programme : Gestion de l'habitat dans les hautes terres et les zones riveraines, Ouvrages de lutte contre l'érosion (zones riveraines), Amélioration des techniques de lutte contre les ennemis des cultures, Plantation de brise-vent et de végétation indigène et Planification des ressources.

Le PEEAPEP est un nouveau programme et le financement qu'il offre ne peut être combiné aux sources existantes d'aide financière sous forme de partage des coûts qui sont rattachées au Programme de gestion agroenvironnementale Canada-Ontario. On invite les agriculteurs qui souhaitent obtenir d'autres détails à communiquer avec leur représentant local des programmes de l'AASRO ou à consulter le site www.ontariosoilcrop.org.

« Nous avons déjà demandé une aide financière supplémentaire pour soutenir les activités environnementales à la ferme. Le lancement du programme est donc une excellente nouvelle pour nous, explique Bette Jean Crews, présidente de la FAO. Les agriculteurs de l'Ontario sont des chefs de file déterminés en matière d'intendance environnementale, et les démarches de conservation à la ferme ont des effets positifs sur toute la population de l'Ontario. »

L'Association pour l'amélioration des sols et récoltes de l'Ontario est un organisme sans but lucratif qui s'emploie à collaborer avec les agriculteurs afin d'assurer la gestion économique responsable du sol, de l'eau, de l'air et des récoltes grâce à l'élaboration et à la diffusion de pratiques agricoles innovatrices.

-30-

Pour obtenir d'autres renseignements, communiquez avec l'Association pour l'amélioration des sols et récoltes de l'Ontario, au 1 800 265-9751, ou écrivez à andrew.graham@ontariosoilcrop.org